

#15 VIE ASSOCIATIVE.

Croix-Rouge Française.  
L'humain, avant tout.

#18 ÉCONOMIE.

Bini. Objectif  
zéro déchet!

#20 SANTÉ.

Covid-19 et vaccination.  
Quels dispositifs à Neuilly ?

# Neuilly

Journal Indépendant.



FONDÉ EN 1888

N°1293

#FÉVRIER 2021

#06. Rencontre.

---

Franck Dubosc.  
Derrière  
la caméra.



# Un centre de vaccination à Neuilly.

Dans ce contexte si particulier où les incertitudes liées à la pandémie de la COVID-19 se multiplient, le vaccin apparaît comme le seul moyen pour se prémunir contre la propagation du virus.

J'ai fait acte de candidature pour accueillir un centre de vaccination dès que l'opportunité s'est présentée. Notre projet a été retenu et nous avons démarré le 18 janvier à destination, dans un premier temps, des personnes âgées de 75 ans et plus.

Ce résultat est le fruit de la mobilisation exceptionnelle de tous, élus, services municipaux, professionnels de santé qui, en partenariat étroit avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et l'Hôpital Rives de Seine, ont réussi à mettre sur pied en quelques jours, un centre de vaccination fonctionnel qui, en vitesse de croisière, pourra vacciner jusqu'à 1 600 personnes par semaine.

Bien sûr, si la Ville met à disposition les locaux – en l'occurrence le Théâtre des Sablons – et un nombre important d'agents paramédicaux et administratifs, il appartient avant tout à l'État de fournir les doses de vaccin indispensables au bon fonctionnement de la chaîne vaccinale. Le démarrage a été difficile car, après s'être engagé sur 2 000 doses dès la première semaine, la préfecture ne nous a fourni que 420 doses, alors que nous avons reçu plus de 40 000 appels dans les 48 heures qui ont suivi l'ouverture de notre centre téléphonique.

Les équipes ont été formées afin d'assurer le suivi logistique, administratif et médical de notre centre de vaccination mais rien ne sera possible tant que le processus d'approvisionnement et d'acheminement des vaccins ne sera pas optimisé par l'Etat.

Les maires et les collectivités territoriales se trouvent résolument en 1ère ligne pour lutter efficacement contre l'épidémie de la COVID-19, tout en répondant aux attentes et besoins de leur population.

Je suis convaincu que, tous ensemble, et grâce aux avancées exceptionnellement rapides de la recherche médicale et à l'offre vaccinale croissante, nous arriverons, avec patience et résilience, à surmonter cette épreuve et avancer vers des jours meilleurs.

**Le maire de Neuilly-sur-Seine**

**La France a débuté sa campagne de vaccination le 26 décembre dernier** pour les personnes âgées en EHPAD ou en unité de soin de longue durée, les soignants, pompiers et aides à domicile de + de 50 ans ou présentant des comorbidités ou encore les personnes handicapées vulnérables. Dans un premier temps, seuls deux vaccins sont disponibles pour se protéger du coronavirus, celui de Pfizer-BioNTech et celui de Moderna.

# Covid-19 et vaccination. Quels dispositifs à Neuilly ?

## CENTRE DE VACCINATION. Pour les + de 75 ans.



Après avoir reçu l'avis favorable du Préfet des Hauts-de-Seine, la municipalité a ouvert le 18 janvier, un centre de vaccination à Neuilly au sein du Théâtre des Sablons pour vacciner les personnes de plus de 75 ans. « *Nous sommes satisfaits d'entrer dans cette phase opérationnelle de la pandémie* », confie le Dr Alexandra Fourcade, adjointe au maire en charge de la Prévention, de l'Autonomie

et des Seniors. Initialement prévu pour accueillir 1 600 personnes par semaine, le centre de vaccination a réorganisé ses horaires au regard du nombre de doses hebdomadaires attribuées. « *Nous avons reçu 420 doses la première semaine* », poursuit l'élue. La Ville a mobilisé rapidement les professionnels de santé grâce à un appel à candidature de la Fédération des professionnels de santé libéraux de Neuilly présidée par le docteur Jacques Sibeud et l'Amicale des médecins, présidée par le docteur Marc Maidenberg. « *Plus d'une trentaine de médecins ont d'ores et déjà répondu à l'appel* », se réjouit le docteur Alexandra Fourcade. Côté infirmières, la Ville est toujours à la recherche de volontaires et peut compter sur le soutien de l'ANSIAD. La municipalité s'appuie également sur un partenariat solide avec le CH Rives de Seine qui a rédigé un questionnaire pré-vaccinal et délégué une préparatrice en pharmacie sur site pour préparer les doses – un geste délicat pour ne pas gaspiller du précieux vaccin. « *Je suis pleinement satisfaite de l'organisation* », témoigne Béatrice, 82 ans qui, après avoir rempli le questionnaire, a été accueillie par un médecin qui a contrôlé sa température et vérifié les contre-indications avant l'injection par l'infirmière, les 15 minutes de surveillance et la prise de rendez-vous pour la seconde injection.

**Pour tous renseignements, contactez le : 0 800 092 200, de 9h à 18h.**



## 3 questions à... Marc Fernandes.

Directeur des maisons  
de retraite Soyer,  
Teullé et l'accueil de jour  
Les Pivoines.



© D.R.

### Quand avez-vous commencé la vaccination ?

Le Centre Hospitalier Rives de Seine nous a fourni 30 doses le 12 janvier qui ont pu être injectées aux résidents volontaires de la maison de retraite rue Soyer. J'ai commandé plus de 200 doses auprès de notre officine et l'ARS nous a communiqué la date du 26 janvier comme réception. Elles permettront de vacciner les résidents (+ de 60 à Soyer et - de 110 à Teullé), le personnel et les bénévoles qui le souhaitent.

### Quelle procédure avez-vous mis en place ?

Nous avons dialogué en amont avec nos résidents et leur famille dès le mois de novembre et par lettres d'informations en décembre et début janvier. Les infirmières ont rempli un pré-recueil

pour connaître le consentement des résidents. Ces derniers ont pu échanger avec leur médecin traitant ou le médecin coordinateur de l'établissement. Dans l'ensemble, je n'ai pas senti d'inquiétude particulière, la grande majorité des résidents ressentent l'envie de se faire vacciner, contrairement à certains membres de l'équipe du personnel qui préfèrent attendre.

### Quelles pourraient être les conséquences ?

Nous espérons alléger petit-à-petit les mesures mises en place dans nos établissements, si bien sûr, les conditions sanitaires le permettent. Ces mesures sanitaires (distanciation, tests systématiques des résidents, du personnel et des visiteurs chaque semaine, plexi de séparation pour les visites...) contribuent à protéger nos résidents. Elles ont été instaurées suite à la 1ère vague du coronavirus qui a lourdement sévi dans nos deux établissements auprès des résidents en moyenne de plus de 90 ans.

## HÔPITAUX.

### Vaccination des soignants.



© Nathan Lainé

Vaccination covid-19 - Clinique Ambroise Paré.

La vaccination contre la covid-19 a débuté le mercredi 6 janvier dans les cliniques Ambroise Paré, Pierre Cherest, Hartmann. En 15 jours, plus de 400 professionnels et 130 patients dont 55 suivis en dialyses ont été vaccinés. La vaccination des patients suivis pour une chimiothérapie a commencé le 15 janvier. Le Centre Hospitalier Rives de Seine a débuté sa campagne de vaccination auprès de ses soignants de + de 50 ans et les résidents de l'Unité de Soins de Longue Durée le 29 décembre et pour les professionnels extérieurs, le 6 janvier.